

**DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de SAINT SAËNS**

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

76680 - Tél. & Fax : 02 35.34.50.68

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUILLET 2009

L'an deux mil neuf, le vendredi dix-sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Marie-Claude BEAUVALLET, Maire de Bosc-Mesnil
Date de convocation 10 juillet 2009

PRESENTS : Mmes et MM. Marie-Claude BEAUVALLET, Marcel SADOT, Nicole LEROY, Ludovic LEBRETON, François BATTEMENT Pascal VAN DE STEENE, Jean-Marie MAINOT, Sylvain CAMPAIN, Myriam QUEVAL, Didier COUVET, Jean-Marc LECOUFLET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Myriam QUEVAL.

Le procès verbal de la séance du 2 juillet 2009 est approuvé à l'unanimité.

**CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
AVANT-PROJET DEFINITIF**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Le Bruchec et M. Piccon, architectes, de M. Mansois de Wor Ingénierie, concernant la construction de l'école, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'Avant-Projet Définitif tel que présenté
- autorise Madame le Maire à déposer le permis de construire et à effectuer toute démarche nécessaire à la réalisation de ce projet
- prend note que l'appel d'offres sera effectué après obtention du permis de construire.

La séance est levée à 22 heures 30.